



Le concept de peuple : une figure du cercle

Françoise Daviet-Taylor

► **To cite this version:**

Françoise Daviet-Taylor. Le concept de peuple : une figure du cercle. Le peuple. Mythe et réalité, 2007. hal-02385102

HAL Id: hal-02385102

<https://hal.univ-angers.fr/hal-02385102>

Submitted on 28 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Françoise Daviet-Taylor

LE CONCEPT DE PEUPLE : UNE FIGURE DU CERCLE

Die Form ist die Möglichkeit der Struktur.

WITTGENSTEIN,
*Tractatus Logico-Philosophicus*¹

Le besoin et la nécessité que ressent l'homme de cerner, de regrouper, de découper et de séparer les choses autour de lui, afin de pouvoir en gérer l'ampleur et la complexité, nous en avons suivi les forces et les principes dans deux travaux précédents conduits sur le texte emblématique de la *Genèse*. Retournée au commencement de toutes choses, nous avons rapporté la Création au principe premier, fondateur, à l'*arché* de la ligne – le pouvoir de gouverner apparaissant comme l'apothéose des deux premiers, le pouvoir sécant et le pouvoir de clôture². Nous retrouvons, dans l'opération de « cerner », la figure parfaite de la ligne, celle du « cercle³ ». D'un semblable découpage méréologique du monde est née la création des concepts que l'homme devait penser pour s'en saisir, et s'en rendre maître⁴. L'opération est toujours la même : elle consiste à ramener du complexe à du simple, le pluriel de l'expérience à l'unique du concept. Ainsi naissent les concepts, produits par l'entendement à partir du donné de l'expérience, savons-nous depuis Kant⁵.

Reprenons cette opération pour en suivre moins le cours que le dépôt final, dans le cas particulier du concept de « peuple ». Aussi bien le concept de peuple que le peuple lui-même fournissent en effet un matériau de choix puisqu'ils permettent de suivre ces pouvoirs organisateurs et générateurs d'unité qui gèrent

¹ La forme est la possibilité de la structure.

² Cf. DAVIET-TAYLOR, F. « Du tracé de la ligne dans la Genèse », C. DUMAS, M. GANGL (dir.), *Le théâtre du monde. Mélanges offerts à Manfred Eggert*, Angers, Université d'Angers, 2006, p. 65-83. *Principe* est la traduction du grec *archè*, qui signifie autant « commencement » que « gouvernement », « commandement ». La ligne est le début de la mise en ordre gouvernée du Chaos.

³ « Dans la circonférence [le cercle] commencement et fin coïncident », HÉRACLITE, cf. *ibid.* Rappelons que « cerner » est à rapprocher de latin *circinare* « parcourir en formant un cercle ».

⁴ Cf. DAVIET-TAYLOR, « Genèse du monde, architectonique de la pensée », J.-M. PAUL (éd), *Kant. Raison, nature, société (Le texte et l'idée)*, Centre de Recherches Germaniques et Scandinaves de l'Université de Nancy 2, n°19, 2004, p. 117-132.

⁵ Cf. *Ibid.* *Kant. Raison, nature, société, op. cit.*

du multiple et qui le gouvernement. Qu'il s'agisse des anciennes cités grecques, des sultanats ottomans, des États contemporains (démocratiques ou non), toutes ces entités sont conduites par des « gouvernants » – qu'ils se nomment tyran, roi, sultan, ou président –, et le principe (*arché*) qui les meut est toujours le même : la nécessité d'organiser une totalité avec du multiple, et de la gérer, le multiple étant la multitude d'êtres sur laquelle le pouvoir organisateur va s'établir et opérer (quelque soit le statut reconnu par le maître d'œuvre à la multitude gouvernée, quels que soient les modes d'action auxquels celui-ci recourt). La finalité est de rassembler du multiple en un tout, une totalité, de dépasser ce qui sépare pour toucher à ce qui rassemble, transcendant ainsi les différences (qui séparent) pour que le principe créateur d'unité puisse opérer et fonder des entités uniques qu'il s'agit ensuite d'administrer.

Dans le cas de la Création du monde, le principe de la ligne opérait au point le plus haut de tout l'édifice kantien⁶, au niveau des idées. Nous quittons ici les hauteurs de la Raison et des idées, pour descendre d'un niveau, nous installant au niveau de l'entendement (ce niveau que Kant établit entre la Raison – tout en haut – et la sensibilité – au dessous), et y considérer la figure de la ligne parfaite, le cercle⁷.

C'est en effet en gravissant cette série de niveaux et d'emboîtements – qui s'échelonnent de la sensibilité à l'entendement et de l'entendement à la raison – qu'à partir de l'empirique, à partir des données de l'expérience peut naître, grâce au concours de l'entendement et de la raison, de l'homogène et de l'unité⁸. C'est ainsi que naît l'homogène et l'unité des idées, de ces concepts nécessaires, indépendants de tout objet, aucun ne leur étant adéquat. Et c'est ainsi que naît aussi l'homogène et l'unité qui vont être ici considérés, depuis la figure du cercle : l'homogène et l'unité produits par ces concepts non nécessaires qui peuvent être construits à partir de l'expérience, puisqu'ils ne la dépassent pas et qu'ils relèvent des règles de l'entendement⁹. Nous savons aussi que l'entendement a besoin de

⁶ Kant nomme « architectonique » cet édifice, une construction qu'il a élevée pour rendre compte de notre faculté de connaître.

⁷ Les trois niveaux constituent une série, entière, au sein de laquelle chacun joue son rôle. « L'entendement joue, par rapport à la raison, le même rôle que la sensibilité par rapport à l'entendement. », *Critique de la Raison Pure*, 464 / *Kritik der Reinen Vernunft*, 692. Cf. DAVIET-TAYLOR, « Genèse du monde, architectonique de la pensée », p. 128, note 19.

⁸ *Ibid.* « Si nous disons de l'entendement qu'il est *le pouvoir de ramener les phénomènes à l'unité* au moyen des règles, il faut dire de la raison qu'elle est *la faculté de ramener à l'unité les règles de l'entendement* au moyen de principes. Elle ne rapporte donc jamais immédiatement ni à l'expérience, ni à un objet quelconque, mais à l'entendement, afin de procurer, a priori et par concepts, aux connaissances variées de cette faculté une unité qu'on peut appeler rationnelle et qui est entièrement différente de celle que l'entendement peut fournir. » CRP, 256 / KRV, 384. Cf. DAVIET-TAYLOR, « Genèse du monde, architectonique de la pensée », p. 128, note 18. Les soulignements sont de Kant.

⁹ *Ibid.*

catégories pour fonctionner dans l'expérience¹⁰, et c'est l'une d'elles, la quantité, qui interviendra ici, puisqu'elle supporte le jeu de construction de ce concept particulier qu'est celui de « peuple ». Seront centraux la figure du cercle, la totalité qu'elle enserme et le principe les gouvernant.

Le peuple est l'une de ces entités nées de la saisie¹¹ – en langue et en réalité – enveloppante d'une pluralité, assise sur un « espace » délimité. Le terme allemand qui dit le peuple, *Volk*, dit aussi bien l'un, l'espace, que l'autre, la multitude vivant sur cet espace (un territoire, *Land*) et que le critère qui détermine l'opération de saisie enveloppante. *Volk* est le nom de cet « entier », de cette totalité qui n'existait pas encore et qui vient répondre au besoin d'organiser l'économie d'un multiple à rassembler. C'est à ce même besoin que répondent aussi bien le mot français de *nation* que celui de *peuple* : le besoin de nommer un « ensemble d'individus », et dans un second temps, de distinguer cet ensemble d'autres ensembles¹². Le mot « peuple » dit, lui, cet « ensemble d'hommes vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes, d'institutions... », *nomme* donc aussi cette unité imposée par le principe organisateur à la multitude¹³. L'État est d'une part le principe organisateur – du non-organisé devient de l'organisé – ; et il est d'autre part le principe qui régit cet organisé et qui enfin en assure le maintien, cette unité étant susceptible de se dé-faire, de se dés-organiser si le principe organisateur n'en assure plus la cohésion. (Nous avons retenu l'État comme principe organisateur, nous aurions pu retenir tout aussi bien la ville comme instance gouvernante, et « territoire » gouverné, le dictionnaire historique de A. Rey les donnant l'un comme l'autre dans sa définition du peuple : attesté dès 842 dans les *Serments de Strasbourg* sous la forme *poblo*, est issu par évolution

¹⁰ « De même que l'entendement a[vait] besoin des catégories pour l'expérience, de même la raison contient en elle-même le fondement sous lequel je comprends des concepts nécessaires dont l'objet ne peut pour ainsi dire lui être donné par aucune expérience », cf. DAVIET-TAYLOR, « Genèse de la pensée... », EISLER, *Kant Lexikon*, 258. Rappelons ce que sont pour Kant les catégories. Ce sont les concepts fondamentaux de l'entendement pur (Stammbegriffe des reinen Verstandes, CRP, 97), des formes a priori de notre connaissance représentant toutes les fonctions essentielles de la pensée discursive. Elles sont produites par l'entendement pur. Kant les a obtenues par la réflexion, en réfléchissant aux formes fondamentales de la pensée et du jugement. Elles se ramènent à 4 grandes classes : la quantité, la qualité, la relation, la modalité.

¹¹ Rappelons que les mots « concept » et « Begriff » renvoient à un « prendre », une « saisie » par l'esprit.

¹² Il n'est pas de notre propos ici d'étudier les différences sémantiques caractérisant la distinction « peuple » / « nation ». Le caractère de « totalité gouvernée » propre aux deux termes est ce qui nous importe. Le mot « nation » renvoie à « un ensemble d'individus nés en même temps dans le même lieu » (cf. *Le Robert*). Le mot de *nacius* (v. 1120) d'où provient *nation* est emprunté au latin *natio*, *-onis*, dérivé du supin de *nasci* « naître ». Par métonymie et spécialisation, le pluriel *nationes* a désigné, à l'époque païenne, « les populations païennes pour les différencier, par opposition, du “peuple de Dieu”, des Chrétiens » (cf. REY, *DHLF*). Le peuple renvoie également à la « totalité de la nation ».

¹³ *Le Robert*, vol. 5.

phonétique du latin *populus*, qui désigne l'ensemble des habitants d'un État constitué ou d'une ville¹⁴.

C'est la langue que nous allons convoquer pour suivre ce qui s'y est déposé, au fil du temps et des péripéties historiques et sociales, dans ce concept singulier de « peuple ». Et suivre avec ce mot les principes organisateurs à l'œuvre y créant de l'unité avec de la pluralité¹⁵.

Nous avons évoqué plus haut les cités grecques. Le terme de cité partage une affinité avec ceux de « tribu » et de « peuple », les termes étant en effet à rapprocher étymologiquement de la même racine indo-européenne **tēu-*, et de sa racine élargie **teutā-*, racines dont les significations vont illustrer les pouvoirs que nous avons reconnus à la ligne parfaite – le cercle. Un troisième élément viendra parfaire cet « ensemble », puisque l'adjectif latin *tōtus* « tout », est également à rapprocher de cette racine, **teutā-*¹⁶. Notre remontée aux origines s'achèvera en convoquant une autre racine indo-européenne (nous la citons plus loin).

Que disent les racines et que disent les mots qui en proviennent et qui nomment le Peuple ?

Reprenons celle déjà mentionnée, **teutā-*, qui porte la signification de « tribu / peuple ». C'est la racine indo-européenne **teutā-*, germanique **theudō-* (« tribu »), all. *Stamm*, angl. *tribe*¹⁷. Outre en germanique, cette racine a servi en balte, en celtique, messapien, osco-ombrien, vénète, c'est-à-dire là où n'était

¹⁴ REY, A., DHLF.

¹⁵ La langue dispose de très grandes ressources pour maîtriser le multiple, l'unité pouvant être a) d'ordre lexical – ainsi les condensifs, ces lexèmes simples au fort potentiel sémantique, qui permettent ces regroupements (comme forêt, tribu), ou encore des mots composés à préfixe jonctif (latin *co-*, grec *syn-*, gotique *ga-*, vieil anglais *yi-*, vieux-haut-allemand *gi-*, allemand *ge-*), comme *Geflügel* « volaille », ou des mots suffixés en *-eraie* (comme peupleraie), en *-ière* (fourmillière), *-aille* (volaille), en *-ure* (ramure) ; b) l'unité peut aussi être d'ordre morphologique (accord singulier du verbe avec deux sujets), d'ordre syntaxique, comme la coordination (entre concepts : *Senatus Populusque Romae* ; entre propositions : *ga-* jonctif ; dans la phrase « complexe » obtenue par unification de plusieurs propositions, grâce à des particules jonctives, ou des unités de subordination). Cf. DAVIET-TAYLOR 2003.

¹⁶ Cf. BADER 1997, p. 82. Cf. également POKORNY 1959, tous deux en faveur de ce rapprochement étymologique de *tōtus*. D'autres auteurs (É. Benveniste, W. P. Lehmann) ne s'y rallient pas ; C. Watkins reste réservé. Nous n'entrons pas dans ces débats, et en restons à la position de Bader / Pokorny.

¹⁷ Les ouvrages auxquels nous renvoyons étant fondés sur la classification traditionnelle des langues qui reconnaît la famille de l'indo-européen, nous nous en tenons ici à cette appellation et au regroupement des langues dont elle témoigne. Rappelons cependant que des travaux reprenant cette classification, débutés au début du siècle et en pleine effervescence depuis trente ans, remettent en cause celle-ci, et propose de nouveaux regroupements des langues du monde, que les termes d'« eurasiatique » et de « nostratique » reflètent. Lehmann donne *people, tribe, nation* pour la racine proto-indo-européenne (PIE) ; Watkins donne *tribe* (« tribu ») pour la racine i.-e., et *people* (« peuple ») pour la racine germanique.

pas recouru (en Europe) à d'autres racines¹⁸. À cette racine **peoda* « Stamm, Volk », se rapportent les noms vieux-haut-all. *thiot*, *diot* (masc., n.) / *thiota*, *diota* (fém.), le moyen-haut-allemand attestant encore de cette racine, avec le substantif *diet*¹⁹ (*volk*, *leute*). Rappelons tout de suite, avant de revenir à *Volk*, que latin *populus* signifie « l'ensemble des habitants d'un État constitué ou d'une ville²⁰ ». Et rappelons que *populus* s'opposait d'une part à *senatus* (sénat) et d'autre part à *plēbs* (plèbe), mais qu'il a fini par se confondre à *plēbs*, le sens du mot évoluant avec les mouvements et les réorganisations sociales²¹. Quant à son origine, le mot *populus* serait une forme à redoublement, la forme simple **pul-* / **pol-*, « dont rien ne permet de déterminer quelle peut en être la racine²² ». (Nous reviendrons ci-dessous sur la racine **pel-*, clairement identifiée quant à elle.)

La racine sur laquelle la « cité », et le « peuple », sont construits est bien connue : c'est la racine **teu-* que nous avons mentionnée en introduction, avec sa forme augmentée, **teuta*. Cette dernière, **teutā*, signifie « Menge, Volk, Land » (« quantité de, peuple, territoire »). Le gotique *þiuda* / *diot(a)*, le verbe vha. *diuten* (« verständlich machen, erklären, verdeutschen » / « rendre compréhensible, expliquer, germaniser ») en proviennent, de même que la forme adjectivale, vha. *thiutisk* / *diutisc*. S'y est déposé le trait d'appartenance au « clan », porteur de reconnaissance, signalant un trait commun engageant au regroupement. Ainsi *thiutisk*, *diutisk* (racine élargie *thiut-* + suffixe d'appartenance *-isk*) signifie « zum eigenen Stamm oder Volk gehörig » / « qui appartient à son propre peuple », cet adjectif signifiant en particulier « de ceux qui parlent notre langue, notre idiome ». Le signe s'inverse, dès lors qu'il sort de la communauté (et entre au service des autres) : le même signe passant en néerlandais va servir à désigner les Germains, les Teutons²³.

¹⁸ Nous nous restreignons ici à cette partie de la frange occidentale indo-européenne. Pour l'étude de l'onomastique complète des autres tribus indo-européennes (Slaves, Hellènes, rapportées à la racine **s(w)el(-wo-, -no-)*, cf. BADER 1997. L'auteur analyse cet « ensemble onomastique structuré ».

¹⁹ Lexer le donne avec les trois genres. Diefenbach le donne comme équivalent au lat. *populus*, à côté de *volke*.

²⁰ REY, HDLF.

²¹ « Toutefois, à l'époque impériale, quand a été perdu le sens de la vieille organisation sociale et politique, *populus* s'emploie pour *plēbs* », ERNOUT/MEILLET. Les auteurs mentionnent l'adjectif correspondant, à savoir *publicus*, qui n'a « rien à faire étymologiquement avec *populus*. », p. 522.

²² *Ibid.* « Rien ne permet de décider quelle peut être la racine, celle de *pellō*, celle de *pleō* ou quelque autre, ni s'il y a un rapport avec le radical de *plēbs*. Un emprunt n'est pas improbable, de même que pour *plēbs* (cf. étrusque *pupluna* et le nom de la ville *Populōnia*.) *Populus* est le nom que Tite-Live emploie à plusieurs reprises pour désigner les douze cités confédérées d'Étrurie ».

²³ Vieux néerlandais *duutsch* : german, of the Germans or Teutons, cf. WATKINS, 2000 ; POKORNY, 1959.

Ce signe de ralliement (du même, des mêmes) qui s'inverse en rejet (de l'autre, des autres) se dit aussi dans cette forme suffixée, **teut-onōs* « ceux de la tribu » (they of the tribe), dès lors que le signe, la forme suffixée, franchit la ligne, le *limes* et devient un « emprunt » : via le celte, le latin emprunte la forme du nom de la tribu germanique, *Teutōnī*, pour dire : « les Teutons²⁴ ». C'est une semblable démarcation qui est signifiée par gotique *þiuda / diot(a)*, *þiuda* qui sert à Wulfila, grâce à la forme composée *Gut-þiuda*, à démarquer son peuple, sa tribu (les Goths christianisés) des Hellènes, ces « autres peuples », les « païens²⁵ ».

Se dit ainsi chaque fois une ligne de partage, qu'elle sépare le peuple des Goths des Hellènes, des païens, ou qu'elle sépare – c'est le *limes*, la frontière latine – les Latins des Germains, de ces « autres » *nationes*, qui parlent leur idiome, la langue de leur tribu²⁶. (Est liée à ce terme *deutsch* une singularité : celle de n'être ni d'ordre géographique, ni d'ordre ethnique, comme le sont la plupart des autres appellatifs, mais d'être formé sur une racine signifiant une auto-référence, la « référence à soi » : « (de) son propre peuple, (de) sa propre tribu, parlant sa propre langue²⁷ ».

Le principe, la ligne qui encercle du « même que soi » et qui emporte avec elle l'idée d'« enflure » (de gonflement, de quantité accrue) donne aussi le pouvoir de gouverner sur ce qu'elle a permis de cerner. C'est ce qui se dit par cette racine, **tēu-*, « *schwellen* », « gonfler », de laquelle sont tirés les termes mêmes du pouvoir. L'instance régnante se dit gotique *þiudans*, « le roi », qui traduit grec βασιλεύς « roi » ; gotique *þiudinassus* signifie aussi bien l'idée de « gouvernement », traduisant grec ἡγεμονία « *Regierung* », que celle « royaume », « empire », grec βασιλεία. Le verbe « gouverner », « régner » se dit gotique *þiudanon* « *herrschen* ». Relève également de cette série de composés le nom propre germanique Théodoric, dérivé de germ. **thiudō-rīk-*, qui signifie « le roi du peuple » (« peoples's king »), en vha. *diutarīch*, nha. *Dietrich*.

C'est donc, pour l'ensemble de ces termes (germaniques ou latins) un trait distinctif (/+ idiome parlé partagé/ ou /+ même religion /) qui va permettre de

²⁴ POKORNY 1959 ; BADER, p. 82-83. Les noms des ethnies *Praetuttii* au nord d'Adria et des *Tūtīnī* en Calabre sont également issus de cette même racine. Cf. aussi WATKINS.

²⁵ STREITBERG.

²⁶ SONDEREGGER, St., p. 40-54 (Die Sprachbezeichnung Deutsch).

²⁷ « Selbstbezeichnung », cf. *ibid*, p. 37-38. Donnons quelques exemples : de *latium*, région autour de Rome, provient l'adj. *latinus*, et le nom de la langue *lingua latina* ; de Schwyz, canton de Suisse centrale, provient le nom du Suisse et de sa langue (*Schweizer, schweizerisch*). Ainsi encore de *Francia*, de *Norden* (langues nordiques, norrois, etc.), de *Orient* (langues orientales).

tracer un cercle autour d'un noyau, créant par là un espace contenant, lequel, limité sur son pourtour, pourra regrouper à l'intérieur une pluralité d'individus partageant le même trait : les Goths, ceux qui ne sont pas païens ; les Teutons, ceux qui parlent la même langue (entre eux), et qui n'est pas la nôtre, le latin. Nous remarquons que la délimitation d'une totalité engage aussi la force, le pouvoir, la gouvernance. Pokorny nous donne des termes tirés de cette racine **tēu-* : vieil indien *tavīti* « ist stark, hat Macht » / « est fort, a le pouvoir », avestique *tav-* « Vermögen » / « puissance », *tavah-* « Macht, Kraft » / « pouvoir, force²⁸ ». Les notions de remplir et de force sont naturellement solidaires.

Une fois la séparation et le regroupement accomplis, la visée, la vision peut s'intéresser à ce qui a été englobé (la ligne se referme), et le regard entre dans le contenu. La valeur de l'entier clos s'ouvre sur celle de l'ensemble qui a été regroupé. Le mot *peuple* peut se doubler de l'idée de « plein », de « rempli » (angefüllt), de « grande quantité », de « complet », comme le dit aussi le mot grec σύνολος « entier-complet²⁹ ». Et comme le dit latin *tōtus*.

Bader et Pokorny rapportent, nous l'avons vu, latin *tōtus* à la racine i-e. **teutā-*. Pokorny lui rapporte de même les reconstructions latines **toveō-* « vollstopfen » / « bourrer, remplir », de laquelle dérive **tovetos* qui donne *tōtus* « ganz », lequel a ainsi pour sens « vollgestopft », « kompakt » / « rempli, compact³⁰ ». La totalité apparaît être ainsi quelque chose de l'ordre du rempli, du compact, et ce sont ces notions mêmes qui se sont déposées dans le mot *Volk* : son étymologie en témoigne, et nous abordons la seconde racine que nous avions annoncée.

C'est de la racine **pelə¹* – qui signifie « remplir et dont les dérivés réfèrent à l'abondance et à la multitude³¹ », que proviennent aussi bien all. *voll* / angl. *full* « plein » que all. *viel*, v. angl. *fyllu* (« grande quantité de » / « full amount of ») – et que vha. *folc* / v. angl. *folc* (« peuple »), nha. *Volk*, angl. *folk*. En proviennent également les verbes du v. angl. *(a-)fyllan* / vha. *fulljan*, *fullen*, issus du germanique **fulljan* « remplir » de même que ces formations nominales vha. *fulli* / v. angl. *fyllu* « abondance » / angl. *fullness*, soit l'« état d'être rempli », toutes issues du nom abstrait

²⁸ POKORNY, 1959.

²⁹ BAILLY, p. 1865.

³⁰ POKORNY, p.1080. De cette racine augmentée proviennent également, par exemple, *tumulus*, *dune*, *turgescent*, *tausend* (germ. *pus-hundi*, « viel-hundert »).

³¹ Cf. LEHMANN, p. 131 (= F104. *fills*) et aussi WATKINS, p. 64 **pelə¹*, to fill ; with derivatives referring to abundance and multitude. (Oldest form **pelə¹* with variant (metathesized) form : **pleə¹*-, contracted to **plē-*).

germanique **full-ino*. Se rapportent de même à cette racine l'adjectif latin *plenus*, et le verbe latin *plēre* « remplir ». Nous touchons au but, à l'étymologie de *volk* : c'est de la forme suffixée de cette racine, c'est-à-dire de **plə-go*, que provient germanique **folkam* et dont sont issus les termes germaniques qui disent le nom du Peuple. Il se pourrait aussi que latin *plēbs* se rapportât à cette même racine augmentée, à sa variante **plē-*³².

Ce sont ces significations de « plein », au sens d'un accompli, d'un résultatif de « remplir » (et donc de valeur positive³³) que nous retrouvons dans les dictionnaires, non seulement dès la définition que ceux-ci donnent à *Volk* (au lexème simple *Volk*), mais aussi dans la kyrielle de tous les composés qui fait suite. Si nous ouvrons ainsi le Grimm, les auteurs définissent *Volk* – et ce serait le sens le plus ancien – comme un « détachement clos de guerrier³⁴ », et ce mot aurait été emprunté par les Slaves (slv. *pluku* = *kriegsschar*, « troupe de guerriers ») avant de revenir en allemand, comme mot d'emprunt (emprunt au slave) : *ein pulk kosaken* « kämpfende Schar » (une troupe guerrière, guerroyant). Apparaissent comme traits distinctifs : la séparation (détachement), la plénitude, le clos de l'ensemble constitué, ainsi que la finalité de ce regrouper (opéré en vue du combat, de la lutte) : /+ séparation/, /+ ensemble de/ et /+ finalité/. Les frères Grimm précisent que si ce dernier trait /+ finalité guerrière/ devient dominant, *volk* cède plutôt la place à germanique *fylking*, *fylking* étant une formation abstraite (*abstraktbildung*) dérivée du verbe *fylkjan* (*in schlachtordnung stellen* « mettre en ordre d'attaque »). *Fylking* est donc plus précis que *volk*, plus technique, puisque doté du trait /+ formation des rangs/.

Le mot *volk* pourra, au Moyen Âge, passer au pluriel *völker* et prendre le sens de « soldats », d'« armée », de « troupes » (*Soldaten, Heer, Truppen*). C'est la pluralité, la multitude qui ressort alors. (Grimm nous rapporte les raisons de ces glissements sémantiques du mot, qui suivent les évolutions techniques des corps d'armée et des changements d'armes). Le pluriel, *völker* (*die preussischen Völker*), disparaît au XVIII^e siècle, le grammairien Adelung³⁵ étant contre cet usage. Le recours au pluriel ne serait selon lui justifié que s'il devait renvoyer à des assemblages de plusieurs touts. Quant à l'usage du singulier, qui serait plus juste, il lui semble trop vil ! Grimm termine son historique en rappelant que le mot recouvrera plus tard sa noblesse.

³² Cf. *ibid.*, **plē-* : variante.

³³ Il est intéressant de le constater. Comparons par exemple l'idée de *heil* « sain », « sauf », qui elle est de valeur négative, puisqu'elle signifie « unversehrt », « qui n'a pas subi de dommages », valeur transparente dans le français in-tact, (non touché).

³⁴ *älteste bedeutung* : geschlossene ab-teilung von kriegern. Rappelons que les substantifs dans le *Deutsches Wörterbuch des Grimm* n'ont pas de majuscules.

³⁵ J. C. Adelung (1732-1806).

Au-delà des vicissitudes rencontrées par ce dérivé bien contemporain de la racine **pl̥-go* qu'est *volk*, ce sont des constantes qui lui sont associées, celles d'un tout, d'un entier construit par le nombre, et dont la multitude est transcendée.

La grande variété de cette pluralité refermée (enclose) dans le cercle et qui se dit dans le terme de *Volk*, nous en constatons l'ampleur si nous reprenons les nombreux termes latins que *Volk* traduisait ou glosait. Outre *populus*³⁶, *volc* glosait latin *cuneus*³⁷, une « formation de bataille en forme de coin » – le premier sens de *cuneus* étant « coin (à fendre ou à caler) » – *cuneus* signifiant par ailleurs également « section de bancs au théâtre » – *omnes cunei* signifiant « tous les gradins », « toute l'assemblée ». (Nous trouvons tant la délimitation d'une totalité que la fonction instrumentale de la totalité circonscrite : la formation guerrière, la section des bancs.)

Volc glosait aussi latin *cohors*, la « troupe en général », *cohors* pouvant être également appliqué à un contexte non guerrier, comme dans *cohors amicorum* (un « cortège d'amis »), *cohors canum* (une « meute de chiens »), *cohors illa socratica* (« l'école de Socrate ») ou encore *cohors febrium* (« l'essaim des fièvres »). Ne retenant de même plus que le trait /+multitude/, *volc* glose-t-il ainsi également *agmen* « file, bande, troupe », et peut-il également s'employer pour désigner une « compagnie de perdrix » (ein ganzes kütt oder volck rebhühner).

Si nous consultons un dictionnaire du moyen-haut-allemand (LEXER), nous trouvons pareillement l'idée d'« armée », de « peuple guerrier » – *volc* : Volk (kriegsvolk, heer) – mais aussi celle d'une pluralité de sujets, d'une totalité soumise (untertanen « sujets », dienerschaft « la domesticité »), et enfin celle de pure quantité, de la pluralité indéterminée (schar, menege, haufen / « troupe, masse, tas »).

* * *

Si nous reprenons cette étude, consacrée au dévoilement du concept de Peuple, se dessinent quelques lignes directrices.

La valeur d'entier, de totalité liée à celle de « plein » est centrale dans l'histoire de ce nom germanique du *peuple*, all. *volk*. La pluralité apparaît être

³⁶ Grimm renvoie à Diefenbach et à son Glossaire : en face de *populus*, on y trouve : *populus*, vha. *volke* oder *diet*. Ainsi qu'à Graff pour les gloses de *cuneus*, *cohors* et *agmen*.

³⁷ GAFFIOT. Nous trouvons par ailleurs dans GAFFIOT *cunctus* « en masse » / « tout entier, tout ensemble, tout ». Ainsi *cunctus senatus* « le sénat tout entier », *cuncta gallia* « toute la Gaule », *cuncti cives* « tous les citoyens, sans exception ! ». GAFFIOT ne donne aucune indication sur cette forme, d'un intérêt majeur.

ainsi le fondement, le soubassement de ce mot, ce que l'histoire du mot de même que sa racine révèlent.

La valeur d'entier prend la valeur de tout, de puissance, de force, celles-ci étant dues à la cohésion du (grand) nombre. Cette valeur positive peut s'inverser dès que la valeur du tout qui fait le nombre se dissout, la valeur devenant négative, péjorative. Le (grand) nombre devient multiple, multitude, se dé-fait, dès que la finalité de la totalité s'efface (quand les causes, les finalités du regroupement, de la formation de l'entier unique perdent en détermination, conviction, clarté). Grimm nous rappelle que la valeur négative, péjorative de peuple, celle d'une multitude, a été corrigée, dans la seconde moitié du XVIII^e et au XIX^e siècle, par le mouvement de la philosophie esthétique et la venue des Romantiques, qui lui réinsufflèrent noblesse et grandeur.

Se peut-il, dès lors, qu'il faille que les finalités ayant conduit à construire ces ensembles, ces totalités, gardent leur pleine visibilité, pour que la totalité garde grandeur et respectabilité ? Et donc qu'elles restent claires à la conscience, à l'esprit de chacun de ceux qui participent à l'ensemble, pour que l'ensemble reste convaincu du bien-fondé de sa raison d'être ?

Se peut-il que le *citoyen* doive garder cette conscience d'être un particulier d'un ensemble pour que l'ensemble, la cité, *demeure* et reste une grandeur positive, grandeur que dit sa lointaine origine ? Que dit le nom latin *cīvitās* dont provient le français cité ? Si l'on remonte au-delà du latin *cīvitās*, c'est à la racine **tēu-*, non pas augmentée de *t*, mais de **kei-wi*, que *cīvitās* est à rapporter. Et cet « élargissement », **kei-wi*, « associe le proche et le lointain³⁸ ».

F. Daviet-Taylor
CIRPALL, EA 7457,
Université d'Angers, SFR Confluences,
5bis bd Lavoisier, 49045 ANGERS cedex 01 FRANCE

³⁸ BADER, *ibid.* Si *tōtus* est la forme « étymologiquement correspondante », *cīvitās* est la forme « sémantiquement correspondante » à cette racine.

BIBLIOGRAPHIE

BADER, F., « Les noms des Aryens, Ethniques et expansion », in *Les langues indo-européennes*, CNRS Éditions, 1997, p. 65-83.

BAILLY, A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Librairie Hachette, 1894.

DAVIET-TAYLOR, F., « La fonction conjonctionnelle de *ga-*, particule de phrase, dans la stratégie énonciative », C. Cortès et A. Rousseau (dir), *Catégories et connexions, en hommage à Jean Fourquet pour son centième anniversaire*, Presses Universitaires du Septentrion, 1999, p. 351-355.

DAVIET-TAYLOR, F., « De la systémicité fonctionnelle de la particule gotique *ga-* », J.-M. Paul (dir.), *Le système et Réve*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 209-223.

DAVIET-TAYLOR, F., « La particule *ge-* : un marqueur de pluralité transcendée ». Mémoire XII : La Pluralité, Société de Linguistique de Paris, J. François (éd.), Peeters, 2003, p. 45-53.

DAVIET-TAYLOR, F., « Du tracé de la ligne dans la Genèse », C. Dumas, M. Gangl (dir), *Théâtre du monde. Mélanges offerts à Manfred Eggert*, Université d'Angers, 2006, p. 67-85.

DAVIET-TAYLOR, F., « Genèse du monde, architectonique de la pensée », J.-M. Paul (éd.), *Kant. Raison, nature, société* (Le texte et l'idée), Centre de Recherches germaniques et scandinaves de l'Université de Nancy 2, n°19, 2004, p.117-132.

DIEFENBACH, L., *Vergleichendes Wörterbuch der gotischen Sprache*, Francfort, 1846-51 (reproduction : Sändig, Wiesbaden, 1967).

ERNOUT, A. / MEILLET, A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1967.

GRIMM, J. et W., *Deutsches Wörterbuch*, Leipzig, Hirzel, 1845-1971.

KANT, I., *Kritik der reinen Vernunft*, Reclam Verlag, Stuttgart, 1985. (= KRV)

KANT, E., *Critique de la Raison Pure*, Presses Universitaires de France, 1986. Traduction par A. Tremesaygues et B. Pacaud. (= CRP)

LEHMANN, W. P., *A Gothic Etymological Dictionary*, Leyde, E. J. Brill, 1986.

LEXER, M., *Mittelhochdeutsches Taschenwörterbuch*, Stuttgart, Hirzel, 1981.

POKORNY, J., *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern, Francke, 1959.

REY, Alain (sous la dir.) : *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Les Dictionnaires Le Robert, 1992. (= DHLF)

ROBERT, P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française. Les mots et les associations d'idées*. Le Robert, 1973.

SONDEREGGER, S., *Grundzüge der deutschen Sprachgeschichte*, Berlin, W. De Gruyter, 1979.

STREITBERG, W., *Die gotische Bibel*, vol. 2 *Gotisch-griechisch-deutsches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 2000.

WATKINS, C., *The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots*, Boston / New York : Houghton Mifflin, 2000².